



SAINT-OUEN-DU-TILLEUL

CANTINE SCOLAIRE

Année scolaire 2019-2020

Inscription cantine OBLIGATOIRE pour tous les élèves

Les repas sont commandés en fonction des inscriptions des enfants.

À retourner dans le cahier de liaison pour le 24 juin 2019

Nom Prénom :

Ecole : élémentaire maternelle

Adresse :

Tel parent1 :

Tel parent2 :

Autre :

Si votre enfant mange dès le jour de la rentrée : cocher la case

Pour les enfants qui mangent tous les jours : cocher seulement cette case

Pour les enfants qui mangent certains jours fixes : cocher la ou les cases suivantes

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

Pour les enfants qui mangent occasionnellement : cocher la case suivante

-----✂-----

En cas de maladie de l'enfant : le premier jour d'absence le repas commandé ne sera pas facturé.

Pour toutes autres RAISONS MAJEURES et justifiées, la facturation sera traitée au cas par cas.

Pour les situations occasionnelles

ou

Pour ajouter un repas

ou

Pour annuler un repas

Prévenir, IMPÉRATIVEMENT, à la cantine, Madame DHUEZ au **02 35 87 10 10**
de 7h30 à 9h et de 15h à 16h25, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Dernier délai la veille avant 9h

Au-delà, aucune modification ne sera possible pour le jour suivant et le repas sera facturé

En cas de maladie de l'enfant, avertir la cantine dès le premier jour.